

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20151126-2015_B638-DE
Date de télétransmission : 27/11/2015
Date de réception préfecture : 27/11/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_B638

OBJET : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets - Forêt - Demande de subvention pour la réalisation de travaux DFCI dans le cadre des Plans de massif (PIDAF) gérés par la CPA

Le 26 novembre 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 20 novembre 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques - ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate - CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence - DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIÉ Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde - MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – MERCIER Arnaud, vice-président, Venelles – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(e)s avec pouvoir :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge, donne pouvoir à MANCEL Joël - FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à JOISSAINS Sophie - FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence, donne pouvoir à PELLENC Roger - JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues, donne pouvoir à ALBERT Guy

Excusé(e)s :

BURLE Christian, membre du bureau, Peynier - LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet

Monsieur Christian DELAVET donne lecture du rapport ci-joint.

06_2_02

BUREAU DU 26 NOVEMBRE 2015

Rapporteur : Christian DELAVET

Politique publique : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets

Thématique : Forêt

Objet : Demande de subvention pour la réalisation de travaux DFCI dans le cadre des Plans de massif (PIDAF) gérés par la CPA

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Comme chaque année, les programmes des travaux de Défense des Forêts Contre l'Incendie à réaliser dans les massifs forestiers ont été proposés à la CPA par les Comités Consultatifs de Massifs.

Le montant des interventions proposées en 2016 est de **547.906,20 € TTC**.

Pour un certain nombre de ces interventions (les actions situées en risque induit uniquement), elles peuvent faire l'objet de demandes de subventions auprès de l'État, de la Région PACA et du Conseil Départemental 13. Le montant des travaux susceptibles d'être subventionnés est de **94.580,00 € HT**, pour une demande de subvention globale de **75.664,00 €** (soit 80 % du montant HT).

Exposé des motifs :

Comme chaque année, la Communauté du pays d'Aix a établi les programmes des travaux de Défense des Forêts Contre l'Incendie à réaliser dans les massifs forestiers qu'elle gère pour les années à venir en collaboration avec les Comités Consultatifs de Massif.

Ces programmations comprennent des travaux de :

- diminution de la biomasse,
- mise en sécurité des bords de piste DFCI (Défense de la Forêt Contre l'Incendie),
- réalisation de pistes DFCI,
- installation d'équipements hydrauliques.

Chaque année, la Communauté du Pays d'Aix, qui assure la maîtrise d'ouvrage des travaux, dépose ensuite ces programmes auprès des organismes financeurs afin d'obtenir des subventions.

Jusqu'au 1^{er} janvier 2014, quatre massifs étaient concernés. Depuis cette date, et à la suite de la dissolution de deux syndicats, cinq massifs sont concernés par ce dispositif :

- le massif de la Chaîne des Côtes et de la Trévaresse (dans son périmètre complet),
- le massif des Quatre Termes,
- le massif du Pas des Lanciers,
- le massif du Montaigu et des collines environnantes,
- le massif du Régagnas-Monts Auréliens.

Le montant total des interventions proposées pour l'année 2016 est de **547.906,20 € TTC**. Parmi tous les projets retenus, un certain nombre, notamment ceux situés en risque induit, peuvent faire l'objet de subventions de la part de l'État, la Région PACA et le Conseil Départemental 13. Les autres pourront éventuellement faire l'objet d'une demande de subvention ultérieure dans un cadre plus spécifique (exemple : convention de développement signée avec la Région PACA).

Il est donc proposé aujourd'hui un montant de travaux susceptibles d'être subventionnés de **94.580,00 € HT** soit une demande de subvention de **75.664,00 €** égale à 80 % du montant HT des opérations. Le détail est précisé dans les programmations 2016 proposées ci-après.

Programme de travaux à réaliser dans le cadre du Plan de Massif de La Chaîne des Côtes et de la Trévarresse (communes de La Roque d'Anthéron, Saint Estève Janson, Le Puy Sainte Réparate, Lambesc, Saint Cannat, Rognes, Meyrargues et Venelles), pour un montant total HT de 123 950,00 € (comprenant 27 740,00 € HT pour les projets qui feront l'objet d'une demande de subvention pour l'année 2016)

Projets faisant l'objet d'une <u>Demande subvention 2016</u>					
Localisation	Désignation chantier	Surface (ha) /Linéaire (ml)	P.U (€)	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Lambesc	Éclaircie/Débroussaillage « Parrot »	14,6 ha	1 900,00	27 740,00	33 288,00
Sous-Total « demande de subvention 2016 »				27 740,00	33 288,00
Projets réalisés sur <u>Fonds propres 2016</u>					
Le Puy Ste-Réparate	Éclaircie « Le Collet Blanc »	7 ha	1.900,00	13 300,00	15 960,00
Le Puy Ste-Réparate	Éclaircie « Saint-Gilles »	6,4 ha	1.900,00	12.160,00	14.592,00
Rognes	Éclaircie « Fontaine de Piécaud »	13,3 ha	1 900,00	25 270,00	30 324,00
La Roque d'Anthéron	Éclaircie « La Bernarde »	13,2 ha	1 900,00	25 080,00	30 096,00
La Roque d'Anthéron	Réfection « Pistes CC105 et CC 111 »	1 700 ml	12,00	20 400,00	24 480,00
Sous-Total « Fonds Propres 2016 »				96 210,00	115 452,00
<u>TOTAL « Travaux 2016 »</u>				123 950,00	148 740,00

Programme de travaux à réaliser dans le cadre du Plan de Massif des Quatre Termes (communes de Coudoux, Ventabren, Eguilles, Saint Cannat et Lambesc), pour un montant total HT de 75.000,00 € (comprenant 22.200,00 € HT pour les projets qui feront l'objet d'une demande de subvention pour l'année 2015)

Projets faisant l'objet d'une <u>Demande subvention 2016</u>					
Localisation	Désignation chantier	Surface (ha)/ mètre linéaire (ml)	P.U (€)	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Eguilles	Interface « St Martin »	9,8 ha	2.000,00	19.600,00	23.520,00
Ventabren	Reprofilage « piste vigie – QT 105»	260ml	10.00	2.600,00	3.120,00
Sous-Total « demande de subvention 2016 »				22.200,00	26.640,00
Projets réalisés sur <u>Fonds propres 2016</u>					
Saint Cannat	Éclaircie « Fauchon »	9,8 ha	2.000,00	19.600,00	23.520,00
Lambesc	Éclaircie « Pont Reginaud »	7,7 ha	2.000,00	15.400,00	18.480,00
Lambesc	Éclaircie « Marcouniou »	6,4 ha	2.000,00	12.800,00	15.360,00
Coudoux	Évaluation des incidences NATURA 2000	1	5.000,00	5.000,00	6.000,00
Sous-Total « Fonds Propres 2016 »				52.800,00	63.360,00
<u>TOTAL « Travaux 2016 »</u>				75.000,00	90.000,00

Programme de travaux à réaliser dans le cadre du Plan de Massif du Pas des Lanciers (communes de Cabriès-Calas et des Pennes Mirabeau), pour un montant total HT de 71 965,50 € (comprenant 14 490 € HT pour les projets qui feront l'objet d'une demande de subvention pour l'année 2016)

Projets faisant l'objet d'une <u>Demande subvention 2016</u>					
Localisation	Désignation chantier	Surface (ha)	P.U (€)	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Cabriès-Calas	Éclaircie « Le Couladou »	6,3 ha	2.300,00	14.490,00	17.388,00
Sous-Total « demande de subvention 2016 »				14.490,00	17.388,00
Projets réalisés sur <u>Fonds propres 2016</u>					
Cabriès-Calas	Éclaircie/Débroussaillage « Le Réaltor 2 »	5,3 ha	1.755,00	9.301,50	11.161,80
Cabriès-Calas	Éclaircie/Débroussaillage « Plaine des Tisserands sud »	10,3 ha	1.950,00	20.085,00	24.102,00
Les Pennes-Mirabeau	Éclaircie « La Grande Colle centre »	7,8 ha	2.300,00	17.940,00	21.528,00
Les Pennes-Mirabeau	Éclaircie/Débroussaillage « Les Barnouins »	5,1 ha	1.990,00	10.149,00	12.178,80
Sous-Total « Fonds Propres 2016 »				57.475,50	68.970,60
<u>TOTAL « Travaux 2016 »</u>				71.965,50	86.358,60

Programme de travaux à réaliser dans le cadre du Plan de Massif du Montaiguet et les collines environnantes (communes d'Aix en Provence, Bouc Bel Air et Meyreuil), pour un montant hors taxe de 96.968,00 € (comprenant 11.550,00 € HT pour les projets qui seront déposés pour demande de Subvention 2016).

Projets faisant l'objet d'une <u>Demande subvention 2016</u>					
Localisation	Désignation chantier	Surface (ha)	P.U (€)	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Aix en Provence	Éclaircie « Vallon du Coq »	7 ha	1.650,00	11.550,00	13.860,00
Sous-Total « demande de subvention 2016 »				11.550,00	13.860,00
Projets réalisés sur <u>Fonds propres 2016</u>					
Meyreuil	Éclaircie « Campagne Bergas »	14 ha	1.650,00	23.100,00	27.720,00
Aix en Provence	Éclaircie et Dépressage « Malouesse »	11,2 ha	2.050,00	22.960,00	27.552,00
Aix en Provence	Éclaircie et Dépressage « Les Brègues d'Or »	7,1 ha	2.330,00	16.543,00	19.851,60
Gardanne	Débroussaillage et Dépressage « Quartier Rambert »	13 ha	1.755,00	22.815,00	27.378,00
Total « Fonds Propres 2016 »				85.418,00	102.501,60
<u>TOTAL</u>				96.968,00	116.361,60

Programme de travaux à réaliser dans le cadre du Plan de Massif du Régagnas - Monts Auréliens (communes de Trets, Peynier, Fuveau, Gardanne et Gréasque), pour un montant hors taxe de 88.705,00 € (comprenant 18.600,00 € HT pour les projets qui seront déposés pour demande de Subvention 2016)

Projets faisant l'objet d'une <u>Demande subvention 2016</u>					
Localisation	Désignation chantier	Surface Linéaire	P.U (€)	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Trets	Interface « Kirbon Sud »	12 ha	1.550,00	18.600,00	22.320,00
Total « demande de subvention 2016 »				18.600,00	22.320,00
Projets réalisés sur <u>Fonds Propres 2016</u>					
Trets	Reprofilage partiel RE114	2.150 ml	12,00	25.800,00	30.960,00
Trets	Éclaircie et Débroussaillage « Bouregy »	8 ha	1.605,00	12.840,00	15.408,00
Peynier Trets	Interface « L'Auriguesse »	7,8 ha	1.550,00	12.090,00	14.508,00
Gardanne	Interface « Les Cauvets »	12,5 ha	1.550,00	19.375,00	23.250,00
Total « Fonds Propres 2016 »				70.105,00	84.126,00
<u>TOTAL</u>				88.705,00	106.446,00

Le montant total des travaux programmés est donc de :

Programme de travaux 2016	
Massif forestier concerné	Montant en € HT
Projets faisant l'objet d'une <u>Demande subvention 2016</u>	
Massif de la Chaîne des Côtes et de la Trévaresse	27.740,00
Massif des Quatre Termes	22.200,00
Massif du Pas des Lanciers	14.490,00
Massif du Montaignet	11.550,00
Massif du Régagnas	18.600,00
Sous total 1	94.580,00
Projets réalisés sur <u>Fonds propres 2016</u>	
Massif de la Chaîne des Côtes et de la Trévaresse	96.210,00
Massif des Quatre Termes	52.800,00
Massif du Pas des Lanciers	57.475,50
Massif du Montaignet	85.418,00
Massif du Régagnas	70.105,00
Sous total 2	362.008,50
Total HT	456.588,50
TVA (20 %)	91.317,70
<u>TOTAL TTC</u>	<u>547.906,20</u>

La répartition des travaux entre ceux qui feront l'objet d'une demande de subvention et ceux qui seront réalisés sur fonds propres est la suivante :

- projets proposés à subventionnement : **94.580,00 € HT**

- projets réalisés sur fonds propres : **362.008,50 € HT**

Le dépôt des projets faisant l'objet de demandes de subventions auprès des partenaires institutionnels que sont l'État, le Conseil Régional Provence Alpes Côte- d'Azur et le Conseil Départemental des Bouches du Rhône sera organisé selon le plan de financement ci-après :

	Plan de Massif Chaînes des Côtes et Trévaresse	Plan de Massif Quatre Termes	Plan de Massif Pas-des Lanciers	Plan de Massif Montaiguet	Plan de Massif Régagnas
Montant des travaux faisant l'objet de demande de subvention pour 2016 (en € HT)	27.740,00	22.200,00	14.490,00	11.550,00	18.600,00
Total HT des travaux faisant l'objet de demande de subvention pour 2016	94.580,00 €				
État, Région, Département : 80 %	22.192,00	17.760,00	11.592,00	9.240,00	14.880,00
Autofinancement	5.548,00	4.440,00	2.898,00	2.310,00	3.720,00
TVA (20 %)	5.548,00	4.440,00	2.898,00	2.310,00	3.720,00
Total TTC	33.288,00	26.640,00	17.388,00	13.860,00	22.320,00
TOTAL TTC des travaux faisant l'objet de demande de subvention pour 2016	113.496,00€				

Le total des crédits demandés auprès de l'État, de la Région et du Département s'élève donc à 94.580,00 € HT (montant estimatif) x 80 % = 75.664,00 €.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 modifiée déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment de solliciter les participations financières des partenaires institutionnels ainsi que la réaffectation des participations financières déjà attribuées pour des opérations relevant des compétences de la Communauté ou de l'établissement ;

VU l'avis de la Commission Environnement, Développement Durable et Gestion des Déchets en date du 9 novembre 2015.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le programme de travaux PIDAF qui sera mis en œuvre par la CPA en 2015 pour un montant total de **547.906,20 € TTC** ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à solliciter des subventions qui seront déposées auprès des financeurs : État, Région PACA, Département des Bouches-du-Rhône ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier ;
- **DÉCIDER** que les dépenses et les recettes en résultant seront affectées aux budgets 2016 de la Communauté du Pays d'Aix. Les dépenses seront imputées dans le cadre de l'Autorisation de Programme n°2009/1 (DI246AP3), les recettes seront créditées sur les lignes 833/1311, 833/1312 et 833/1313.

OBJET : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets - Forêt - Demande de subvention pour la réalisation de travaux DFCI dans le cadre des Plans de massif (PIDAF) gérés par la CPA

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014, modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

